



Campus d'Angers

Rentrée



La campus d'Angers accueille les étudiants de :

- Formation ingénieur généraliste 1^{re} année :
Jeudi 29 Août à 8h30 - grand amphi
- Bachelor de 1^{re} année :
Lundi 2 Septembre à 9h30

Procédures d'inscription pour les élèves-ingénieurs :

L'inscription s'effectuera en ligne.

La procédure sera communiquée aux candidats par courrier électronique dans le courant de l'été. L'inscription devra être validée au plus tard le jour de la rentrée.

Le service scolarité sera ouvert à compter du 21 août 2019

- Olivier BONTEMPS Tél. 02 41 20 73 86
 - Milène BRECHU Tél. 02 41 20 73 48
 - Catherine LETOURMY Tél. 02 41 20 73 67
 - Martine QUEMARD Tél. 02 41 20 73 65
 - Manuella ROBIN Tél. 02 41 20 73 83
-
- Mail : SCOLARITE_ANGERS@ensam.eu





Se loger sur Angers



Résidence Louis Magne, gérée par Angers Loire Habitat



- **Adresse :**
63 Boulevard Jean Moulin à Angers.

- **Renseignements pratiques :**

La résidence, qui a ouvert ses portes en septembre 2017, est réservée en priorité aux élèves de 1^{re} année. Elle propose 110 studios (dont 8 accessibles aux personnes handicapées) et 20 logements duos pour une colocation.

Contacts : contact@angers-loire-habitat.fr

Merci de préciser « Louis MAGNE » en objet de votre message électronique.

Agence des Deux Rives

Karine MERCADER, Nora SAJI, Karima MADANI

Tél : 02.41.23.57.57

Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

Plus d'infos sur la résidence :

<https://www.youtube.com/watch?v=OQkR8YMzSoY>

⇒ **Voir document en annexe 1**





Résidence du Ronceray gérée par Maine et Loire Habitat



- **Adresse :**
9 rue de La Censerie à Angers
- **Renseignements pratiques :**
La résidence dispose de 85 studios avec mobilier mis à votre disposition.
- **Contacts :**

contact.etudiant@mlhabitat.fr

Tel. 02 49 71 12 28
Maine et Loire Habitat
9 rue Elise Deroche - 49240 Avrillé
www.maineetloire-habitat.fr

Dossier à constituer sur le site : www.demandelogement49.fr

⇒ **Voir document en annexe 2**

Lorsque vous contactez par courrier électronique les équipes de Maine et Loire Habitat ou Angers Loire Habitat, merci de préciser que vous êtes admis sur le campus Arts et Métiers d'Angers – ENSAM (capture d'écran du site internet, ou tout autre document précisant votre affectation).

Logement en cités ou résidences universitaires gérées par le CROUS de Nantes

Plus d'infos sur :
<https://www.crous-nantes.fr/>

Infos pratiques !



⇒ **Attention** il n'y a pas de parking voiture pour les élèves sur le campus d'Angers !

Enseignement des langues sur le campus d'Angers

L'anglais, l'espagnol, l'allemand et le chinois sont les seules langues étrangères enseignées sur le Campus d'Angers.

L'apprentissage de l'espagnol et du chinois peut commencer au niveau débutant.

Merci d'apporter le jour de la rentrée la copie de votre relevé de notes du baccalauréat.

Ces résultats permettront de constituer les groupes par niveau de langues.



Infos complémentaires

Les possibilités des calculatrices autorisées lors des évaluations pourront être limitées aux capacités de calcul suivantes : quatre opérations, racine carrée, fonctions usuelles (trigonométriques, logarithmes, exponentielles), mémoire avec entrée en plus ou en moins, changement de signe, notation scientifique (virgule flottante).

Les matériels feront l'objet de vérification lors des épreuves. Le prêt ou l'échange entre les élèves seront interdits.

Seront par exemple autorisées, les calculatrices suivantes : - CASIO fx-92 Collège 2D - CASIO FX 92 spécial collège - HP 30 S - SHARP EL-531 RH - SHARP EL-531 VH - TI-30 X II B - TI-30 XB Multiview™ - TI-36 X II. Tous les modèles de moindre capacité seront acceptés.

Merci de vous équiper de ce matériel pour la rentrée.

Activités sportives



Le campus d'Angers dispose d'un gymnase à l'intérieur de l'école. Des terrains et des lignes d'eau sont également réservés auprès de la mairie pour que les élèves puissent pratiquer du sport à leur convenance.

Pour pouvoir accéder aux différentes infrastructures, vous devez vous inscrire dans l'association sportive étudiante des Arts et Métiers (**UAI ENSAM ANGERS**). Nous tiendrons un stand lors de votre accueil sur le campus d'Angers.

Pour cette inscription, il vous est nécessaire d'apporter le jour de la rentrée :

- Un certificat médical autorisant une pratique multisport (**un modèle est fourni en annexe 3**)
- Un chèque de **80€** qui sera valable pour une licence de **2 ans**
- La fiche individuelle d'inscription (l'Option « Sport-U » n'est pas nécessaire, il faut cependant cocher la deuxième case)
- Vous avez également la possibilité d'envoyer les documents par courrier électronique à uai.an@gadz.org

Les sports suivants sont pratiqués par les élèves des Arts et Métiers :

Athlétisme – Natation – Football – Aviron – Handball – Tennis – Basket – Volleyball – Rugby – Musculation – Badminton – Squash – Futsal – Golf – Pom-pom – Escalade – Voile – Cyclisme – Crossfit

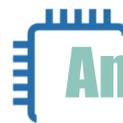
Des compétitions de tous niveaux vous seront proposées pendant l'année.

Si le sport que vous souhaitez pratiquer n'est pas dans la liste et qu'il y a assez de pratiquants, il est possible de créer un créneau pour vos entraînements.

Contact :

Alban DÉNIEL, Président de l'UAI

alban.deniel@ensam.eu



Annexes

Annexe 1 : Présentation résidence Louis Magne

Annexe 2 : Présentation résidence du Ronceray

Annexe 3 : Certificat médical et fiche d'inscription UAI

À proximité

La résidence Louis Magne se trouve à proximité des services, commerces et transports.

- À quelques mètres de la station de tramway « Hauts de Saint Aubin »
- À 10 minutes de l'école ENSAM
- À 10 minutes du centre-ville d'Angers



LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE *Louis Magne*



Renseignements

Agence des Deux Rives

31 boulevard Georges Clémenceau
ANGERS

02 41 23 57 57



www.angers-loire-habitat.fr



Une résidence répondant aux besoins des étudiants

La résidence Louis Magne comprend **130 chambres meublées** réparties sur 6 étages. On compte :

- 102 studios de 18 m²
- 8 studios de 20 m² adaptés aux personnes à mobilité réduite
- 20 types 2, appelés duos, de 30 m² permettant la colocation.

Exemple de studio



Le loyer moyen s'élève à 300 € charges comprises.

Des services complémentaires

Cette résidence met à disposition :

- une salle d'étude à chaque étage avec connexion internet
- un local laverie en rez-de-chaussée
- 50 places de stationnement
- 2 locaux pouvant accueillir jusqu'à 150 vélos
- une loge pour l'agent de proximité d'Angers Loire habitat, interlocuteur privilégié des étudiants pour toutes les questions liées à la vie de la résidence.

La location de ces logements est soumise à la réglementation sur l'attribution des logements sociaux, attributions faites par la Commission d'Attribution des Logements (CAL).

Pour faire une demande, **inscrivez-vous en ligne sur www.demandelogement49.fr**.

Exemple de chambre en logement duo



Le loyer moyen s'élève à 500 € charges comprises.



ARTS ET METIERS

RESIDENCE DU RONCERAY



Caractéristiques de la Résidence :

- 85 studios (de 16 à 31m²) avec meubles mis à disposition
- Deux laveries équipées
- Salle d'eau et WC privés
- Kitchenette (avec plaques de cuisson et réfrigérateur)
- Accès sécurisé et vidéo-surveillance
- Résidence intégrée dans les bâtiments historiques de l'école des Arts et Métiers
- Accès internet (Fibre) filaire dans les studios



Exemple de LOYERS, charges comprises, au 01/01/2019 *

18 m² : 308.28 €

20 m² : 324.26 €

23 m² : 337.16 €

28 m² : 366.05 €

31 m² : 374.12 €

*Loyers types comprenant notamment le chauffage, électricité et eau

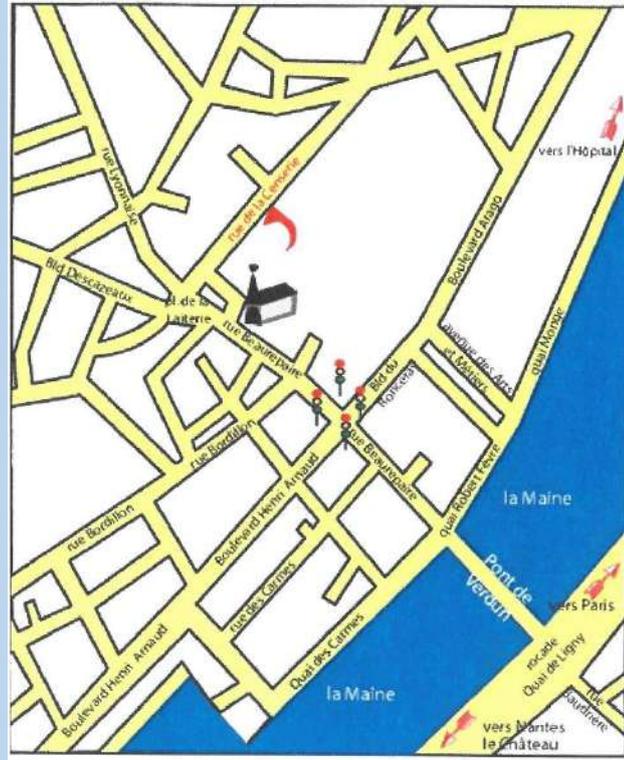
Conditions d'attribution : demande de logement social active (nous consulter pour créer ou compléter votre demande).

Location soumise à la réglementation sur l'attribution des logements sociaux.



Contacts :

Frédérique LEFUR Référente administrative	Mail : contact.etudiant@mlhabitat.fr
Stéphanie TRUPIN Référente technique	
Thomas VAILHEN Responsable gestion locative	
Tel : 02-49-711-228	



Adresses :

Maine et Loire Habitat
Agence LOIRE ANGERS
9 rue Elise DEROCHE
49240 AVRILLE

Résidence le Ronceray
9 rue de la Censerie
49000 ANGERS

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2019/2020



LIGUE des Pays de la Loire

SPORTIF ARBITRE DIRIGEANT

(Selon le cas, possibilité de cocher plusieurs cases).

NOM de l'ASSOCIATION SPORTIVE (BDS) :

ETABLISSEMENT :

(à renseigner en toutes lettres)

Nouvelle licence (O/N) :	Renouvellement (O/N) :
--------------------------	------------------------

NOM :	Prénom :	
SEXE (M/F) :	Date naissance (JJ/MM/AAAA) :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
Téléphone :	e-mail (obligatoire) :	
DISCIPLINE (veuillez entourer)	Droit/Sciences Po	Métiers du sport
	Sciences Eco/Gestion	Langues
	Lettres/Sc.Humaines/Arts	Médecine/santé
	Commerce	Enseignement
	Science/Techniques	

SPORT(S) :

Si licencié dans une autre fédération, laquelle (sigle) ?

Je, soussigné(e), déclare :

- être régulièrement inscrit(e) dans l'établissement d'enseignement supérieur mentionné ci-dessus,
- avoir pris connaissance des statuts et règlements de la FF Sport-U et y adhérer,
- avoir présenté **un certificat médical de non contre indication** à la pratique des sports de compétition.
- avoir été informé par mon club FF Sport-U de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Dans ce cadre, j'adhère à la couverture d'assurance « accidents corporels » (cochez les cases), contrat référencé 1202368T :

Option « Sport-U » : **0,60 € TTC** que je règle avec ma licence

Garanties souscrites auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2/4 rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, Mutuelle immatriculée au répertoire Sirene sous le n° 422 801 910, par MAIF, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances, 200 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 NIORT cedex 9, par l'intermédiaire d'AIAC, S.A.S au Capital de 300.000 € — RCS PARIS 513.392.118 – APE 672Z – ORIAS 09051522.

Le contrat d'assurance se compose du présent bulletin d'adhésion et de la notice d'information « Assurance FF Sport-U » ci-jointe, dont le soussigné reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Cette notice est également consultable ou téléchargeable sur le site internet de la FF Sport-U : www.sport-u.com

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez AIAC courtage au 0.800.886.486 (appel gratuit) ou par e-mail : assurance-sport-u@aiac.fr.

Le licencié peut également adhérer à l'une des options d'assurance « accident corporel » 1 ou 2 présentées dans la notice d'information « Assurance FF Sport-U ». La procédure d'adhésion est disponible sur le site de la fédération : www.sport-u.com.

Je décide de ne pas souscrire au contrat collectif « Accidents Corporels ». Je n'acquiesce pas le montant de la prime d'assurance correspondante et ne bénéficierai d'aucune indemnité au titre du contrat « accidents corporels » proposé par la FF Sport U. J'atteste néanmoins avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date :

L'adhérent : NOM : Prénom :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés.

En cochant cette case, je refuse la communication de mes coordonnées à des partenaires commerciaux de la FF SPORT U

Tous les renseignements relatifs à votre licence sont accessibles à partir de l'ESPACE ETUDIANTS : http://www.sport-u-licences.com/portail_etudiants/

CERTIFICAT MEDICAL

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE

DU SPORT EN COMPETITION

Je soussigné(e) Docteur en médecine,

Après avoir examiné ce jour

Melle ou M.

Né(e) le/...../.....

Certifie que son état de santé actuel ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition, lors des épreuves organisées par la FF Sport U, hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous.

Athlétisme	Judo	Teamgym
Aviron	Judo Ju-Jitsu	Tennis
Aviron de mer	Karaté	Tennis de table
Aviron indoor	Karting	Tennis padel
Badminton	Kick Boxing Light (assaut)	Tir à l'arc
Bike & Run	Kick Boxing Pré combat	Tir sportif
Boxe Combat	Kite Surf	Trampoline
Boxe éducative	Lutte	Triathlon
Bridge	Muay-Thai Pré combat	Voile
Canoë-kayak	Musculation	
Course d'orientation	Natation	<u>Sports collectifs :</u>
Courses hors stade	Patinage artistique et vitesse	Basket-ball
Cyclisme - VTT	Pelote basque	Baseball
Danse	Raid multisports	Beach-volley
Echecs	Roller hockey	Football Américain
Equitation	Sambo sportif	Football
Escalade	Savate Boxe F. Assaut	Futsal
Escrime	Savate Boxe F. Combat	Handball
Fitness	Ski alpin	Hockey
Force Athlétique	Ski de fond	Polo
Golf	Snowboard	Rugby (à 15, à 13, à 7)
Gymnastique Art.	Squash	Softball
Gymnastique R.	Surf	Ultimate
Haltérophilie	Swimrun	Volley-ball
Handisports	Taekwondo	Water-polo

Autres (à préciser par le médecin) :

Date :

Signature et Cachet :

NB : Dans la délibération du Comité Directeur du 7/12/2016, il a été décidé de ne pas utiliser la possibilité donnée par le Décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 du certificat médical valable 3 ans. Un certificat médical de moins de 3 mois est donc obligatoire afin de prendre une licence FF Sport U.